

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RENCONTRE ANNUELLE DES BUREAUX DES COMITES DE QUARTIER

PDTP/ Service Proximité Quartiers
02 38 52 40 70
proximite@ville-saintjeandebraye.fr

Date : Jeudi 4 juillet 2024 à 17h00

Lieu : Salle du Conseil municipal

Présents :

Madame le Maire

Madame Brigitte JALLET, adjointe à l'aménagement du cadre de vie

Monsieur Franck FRADIN, adjoint délégué aux quartiers, à l'agriculture et au patrimoine naturel et bâti

Madame Ghislaine HUROT, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et à l'épicerie solidaire

Monsieur Pierre-Cécil RUFFIOT-MONNIER, conseiller municipal délégué à la lecture publique et à la vie associative culturelle

Madame Léa AUBOURG-DEVERGNE, conseillère municipale déléguée à la promotion de l'égalité

Monsieur Romain MERCIER, conseiller municipal délégué à la santé et au handicap

Madame Nadège NOURY, Directrice Ville en Transition

Le service Proximité Quartiers

Des membres des bureaux des Comités de quartier

Introduction – ouverture de la séance

Franck FRADIN ouvre la réunion et remercie l'ensemble des participants présents à cette rencontre annuelle des bureaux des Comités de quartier.

Il présente l'ordre du jour de la rencontre :

- 1 - Saint-Jean de Braye : Ville en transition
- 2 - Le projet de passage à 30km/h de certains secteurs de la ville
- 3 - La domanialité des abords du Canal
- 4 - Le déploiement de l'éclairage LED au deuxième semestre : les secteurs concernés
- 5 - Questions diverses

Il remercie ensuite les élus et les services présents ce soir.

Déroulé du diaporama			
N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
	1.La démarche de Ville en Transition	Rappel de la feuille de route Ville en Transition	Nadège NOURY présente les 6 axes de la feuille de route « Ville en Transition ». La Ville a été soutenue

			<p>dans cette démarche par une association la « Fabrique à transition ».</p> <p>Elle rappelle que la feuille de route a été présentée en séance publique, l'année dernière, dans l'amphithéâtre du Crédit Agricole. Elle rappelle également l'importance des liens avec les habitants et les associations dans cette démarche de transition. Cette démarche est ponctuée de bilans d'étapes avec une évaluation des actions par exemple avec le collège St Exupery et les Centres sociaux. Une thématique est définie durant l'année : l'année dernière était l'année de la biodiversité avec des actions déclinées comme la plantation de la seconde micro-forêt. Cette année est axée sur le thème de l'énergie, l'année prochaine sur les déchets.</p>
	Présentation des 6 axes	Être une Ville en Transition exemplaire	<p>-devenir une administration responsable en sensibilisant les agents municipaux (acheter responsable, critères dans les marchés publics, respecter les ressources dans les pratiques...)</p> <p>-rénover le patrimoine bâti</p> <p>-construire une gouvernance et une évaluation participative de la démarche</p> <p>Action phare : suivi-évaluation participatif</p>
		Être une Ville en Transition qui élève et éduque tout au long de la vie	<p>-impliquer les jeunes abraysiens dans la vie de la cité et dans la transition écologique</p> <p>- aménager des cours d'école résilientes</p> <p>Actions phares : création de cours oasis, travail avec les écoles (Paul Langevin, en cours avec l'école A Frank)</p>

			-remplir les conditions d'une restauration collective responsable
		Être une Ville en Transition qui protège et accompagne	<p>-encourager la réussite éducative et l'épanouissement personnel du petit enfant au jeune adulte</p> <p>-rapprocher les lieux d'accès aux droits au plus près des habitants</p> <p>Actions phares : réaménagement et mise en valeur de l'épicerie solidaire. Ateliers au CCAS autour de la nutrition, du numérique...</p>
		Être une Ville en Transition durable au cœur de la métropole	<p>-favoriser un habitat attractif et un aménagement responsable</p> <p>-limiter la facture énergétique du territoire communal</p> <p>-promouvoir les mobilités actives</p> <p>-recréer, préserver et valoriser</p> <p>-la nature en ville, les espaces naturels et agricoles</p> <p>-valoriser l'arbre dans la ville</p> <p>-faire participer les habitants</p> <p>Actions phares : plantations participatives de micro-forêts (écoles et habitants), création du groupe piéton vélo, atelier pour la requalification du quartier Rostand et du site du Petit Bois</p>
		Être une Ville en Transition qui bouge entre Loire et forêt	<p>- engager chaque association soutenue par la Ville dans la démarche</p> <p>-réaliser des aménagements et actions donnant accès au sport à tous (du sport pour une meilleure santé)</p>

			<p>-s'appuyer sur la culture pour faire évoluer les modes de pensée et les comportements</p> <p>Actions phares : offre culturelle pour tous les écoliers durant l'année. Des festivals participatifs et zéro carbone : l'Embrayage et Ur'braye. Des associations qui veillent au tri, à leurs déplacements, qui limitent leurs consommations...</p>
		Être une Ville en Transition qui coopère ici et ailleurs	<p>-soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire et sécuriser les trajectoires d'orientation, de formation et professionnelles des abraysiens</p> <p>-garantir l'engagement républicain</p> <p>-accompagner la transition numérique</p> <p>Actions phares : Ouverture depuis juin d'un Tiers lieu compétences et transition en lien avec le 6-10 pôle ESS. Présence d'association de l'économie circulaire et de l'emploi</p>
		<p>Quel souhait d'implication des Comités de quartier :</p> <p>-dans l'animation de cette feuille de route ?</p> <p>-dans l'évaluation participative de la feuille de route ?</p>	

Questions diverses			
		Un membre se demande si les actions proposées dans la feuille de route sont accessibles aux les plus jeunes et comment les faire participer.	<p>N Noury précise que des éco-délégués sont désignés dans les collèges de la ville. Par ailleurs, des élèves des écoles et des lycées sont force de propositions dans le cadre du budget participatif.</p> <p>B Jallet rappelle le travail mené en lien avec les écoles concernant la création des cours oasis. Le travail réalisé dans la restauration collective avec des animateurs formés à la transition. La cible privilégiée étant les jeunes.</p> <p>C Fichon indique que le comité de quartier Frédeville pourrait participer aux évaluations des actions et être un relais auprès des habitants du quartier.</p>
		Un membre du bureau du Comité Centre-Ville estime qu'il serait bien d'attirer du monde aux cérémonies patriotiques. Il faudrait en parler dans le magazine Regards	B Jallet indique que c'est une question de mémoire et que les écoles sont associées à ces moments commémoratifs comme pour la cérémonie du 11 novembre. C'est un travail long à mener et il n'est pas dans le cœur de la feuille de route.
		Un membre souhaite savoir pourquoi la Ville laisse pousser les herbes dans la micro-forêt.	<p>F Fradin explique que c'est la nature qui prendra le dessus. Des espèces disparaîtront au détriment d'autres. La non intervention permet de favoriser la biodiversité. Lorsque les végétaux seront grands, les herbes disparaîtront.</p> <p>B Jallet précise que ce sont des îlots de fraîcheur et non des lieux de promenade.</p>
		La renouée du Japon se répand, est-ce un parasite ?	F Fradin indique que c'est une plante invasive.
		Un membre signale que des ronces débordent des jardins familiaux rue de Frédeville.	La remarque est prise en compte.

	Saint-Jean de Braye Territoire Engagé Transition Écologique Climat-Air-Énergie		
		Pourquoi cette démarche ?	La ville de Saint-Jean de Braye s'est engagée, avec le soutien de l'ADEME, agence de la transition écologique, dans une démarche Territoire Engagé pour la transition écologique Climat-air Énergie (TETE CAE). C'est un dispositif européen décliné au niveau national. -un outil pour s'organiser et se doter d'un cadre stratégique et opérationnel -une démarche progressive d'amélioration continue guidée par le programme d'actions -une visibilité et un partage de pratiques au sein du réseau de collectivités engagées -un accompagnement sur 4 ans
		Les objectifs visés	-Contribuer à la stratégie nationale bas carbone D'ici 2050 -S'inscrire dans la feuille de route transition d'Orléans Métropole
		Réalisation de l'état des lieux selon les 6 domaines	-Planification territoriale -Patrimoine -Approvisionnement eau, énergie, assainissement -Mobilité -Organisation interne -Coopération, communication 32 % des actions prévues par le label sont déjà réalisées 18 % des actions prévues par le label sont programmées
		Le programme d'actions prioritaires	-Permet de progresser dans les 6 domaines du label -Est articulé selon les 6 axes de la feuille de route Ville en Transition -Compte 46 actions à mettre en œuvre dans les quatre années à venir

			<p>-Vise notamment à réduire de 26% nos consommations énergétiques patrimoniales</p> <p>Le programme a été adopté lors du Conseil municipal du mois de mai. Il comporte 46 actions dans 6 domaines</p>
		1. Être une Ville en transition exemplaire	<p>Exemples d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Animation du comité de pilotage Climat-air-énergie -Formation des agents et élus dans le domaine de la transition écologique -Intégration des clauses environnementales dans la commande publique -Rénovation de groupes scolaires : toiture groupe scolaire Louis Petit, isolation groupe scolaire Jacques Prévert -Plan de solarisation des bâtiments municipaux
		2. Être une Ville en transition qui élève et qui éduque	<p>Exemples d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Végétalisation de 4 cours d'école d'ici 2026 -Tri à la source des biodéchets des restaurants scolaires et centres de loisirs -Réduction du gaspillage alimentaire -Expérimentation d'une rue scolaire -Sensibilisation des enfants
		3. Être une Ville en transition qui protège et accompagne	<ul style="list-style-type: none"> -Actions du CCAS de lutte contre la précarité énergétique liée au logement
		4. Être une Ville en transition durable au cœur de la Métropole	<p>Exemples d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> -Finalisation de l'écoquartier du Hameau -Opération d'aménagement du quartier Rostand Le Corbusier -Réalisation d'une carte des venelles et pistes cyclables -Optimisation de l'éclairage public -Gestion différenciée des espaces verts -Mise en œuvre du programme d'actions de la Zone Agricole Protégée

			-Plantations d'arbres et d'îlots de fraîcheur
		5. Être une Ville en transition qui bouge entre Loire et forêt	-Sensibilisation des associations -Organisation de festivals Zéro Carbone
		6. Être une Ville en transition qui coopère ici et ailleurs	-Mise en place du tiers-lieu compétences et transition
		<p>Comment mobiliser les habitants/membres des comités de quartier sur les sujets climat-air-énergie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des réunions d'information thématiques par quartier ? • Des balades urbaines sur le thème Climat Air énergie en passant par des sites emblématiques de moyens d'adaptation au changement climatique (végétalisation, mobilité douce...)? <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> -quartier Centre-ville : troc Plante/Jardin des arômes -quartier Frédeville : végétalisation de la cour de l'école P Langevin <p>Des échanges de bonnes pratiques entre habitants ?</p>	<p>C Fichon indique que le Comité de quartier Frédeville peut être un relais auprès des habitants. Il fait part de la tenue d'un « troc plantes » à l'initiative de l'association Vivre Ensemble à la Picardière.</p> <p>C Mercier, Président du Comité de quartier Ambert Bourgogne St Loup, abordera ces points lors d'une prochaine réunion du Comité en présence des élus. Il indique que les élèves sont déjà actifs sur les questions environnementales.</p>
		Questions diverses	
		La présidente du quartier Centre-Ville explique que les dépôts sauvages de déchets nuisent à l'image du quartier. Cela pose aussi des problèmes sanitaires. Par ailleurs, elle trouve pertinent de laisser la nature s'épanouir mais ne pas couper les herbes hautes donne une image négligée de la commune et incite à des dépôts de déchets. L'ajout d'ajouter des corbeilles serait elle - une solution ?	<p>F Fradin indique que 400 corbeilles sont réparties dans la Ville et des déchets sont parfois déposés à côté de ces dernières. Un travail important de vidage est réalisé par les services de la Ville.</p> <p>Madame le Maire complète en précisant que les dépôts sauvages sont un problème majeur sur notre commune et ailleurs. Au niveau du centre-ville, les services travaillent avec la métropole pour le retrait des colonnes enterrées car elles dysfonctionnent. Quand trop de</p>

			<p>déchets sont entreposés à côté, le collecte devient impossible. Les stationnements peuvent également empêcher le vidage. La Ville souhaite que la question des déchets soit gérée sur le foncier des bailleurs ou des résidences avec une entrée et sortie des bacs. La même problématique est rencontrée au niveau des points d'apport pour le verre.</p> <p>Lorsque qu'un dépôt est identifié alors une amende forfaitaire est délivrée.</p> <p>Des actions de sensibilisation sont à développer en identifiant au préalable les secteurs.</p> <p>La végétation trop haute peut inciter les dépôts. Les conditions météorologiques n'ont pas été favorables, de plus les méthodes de travail des agents sont mécaniques et demandent plus de temps. Deux postes supplémentaires sont créés cette année en raison de surfaces végétales plus importantes à entretenir.</p>
		<p>Un membre fait part, que depuis l'extinction de l'éclairage public la nuit, il a subi un vol de roues de véhicule et la casse de rétroviseurs à son domicile. Il souhaite savoir ce que compte faire la Ville.</p>	<p>F Fradin indique que l'ensemble des 60 000 points lumineux de la métropole seront équipés d'ampoules LED. A l'issue, la question de l'harmonisation de l'éclairage sera revue. La thématique de l'éclairage est à l'ordre du jour de la rencontre.</p>
	Le budget participatif	<p>La cérémonie des projets lauréats du quatrième budget participatif s'est déroulée le 22 juin.</p> <p>La Ville apporte un accompagnement pas à pas pour passer de l'idée au projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des projets mis en œuvre par les services de la ville, en associant le porteur de l'idée (réunions de travail, visite de site) 	<p>Cette année 57 idées ont été déposées. Des ateliers se sont déroulés à la Médiathèque ainsi qu'au Hameau partagé.</p> <p>Un membre suggère de proposer un budget participatif tous les deux ans. N Noury explique que c'est déjà le cas, pour des raisons budgétaires et de charge de travail des services municipaux. Il est parfois difficile de trouver de nouvelles idées à proposer.</p> <p>Le Comité de sélection, dans lequel des membres des Comités de quartier sont représentés, élabore la liste</p>

		<ul style="list-style-type: none"> • Une subvention pour les associations à l'initiative de projet lauréat • Certains projets s'intègrent dans des opérations de plus grande ampleur (Quartier Rostand, Petit Bois) • D'autres ne pourront finalement pas se concrétiser (3 au total) <p>A votre avis :</p> <p>Quel est votre retour sur l'organisation du budget participatif ?</p> <p>Comment favoriser la participation de tous à ce dispositif ?</p>	<p>des projets qui seront soumis aux votes des habitants. Les personnes, dont le projet n'est pas retenu, sont toutes contactées. Une idée non retenue une année peut être à nouveau soumise lors d'un prochain budget. Le budget participatif fonctionne au travers d'une plateforme. Il ne faut pas hésiter à orienter les personnes vers le service dédié pour un accompagnement.</p> <p>Un membre souhaite savoir comment est mis en œuvre un projet lauréat ?</p> <p>B Jallet explique que le projet est mené en coopération avec la Ville et le porteur de projet.</p>
	<p>2-Le projet de passage à 30km/h de certains secteurs de la ville</p>	<p>F Fradin rappelle les objectifs de la démarche.</p> <p>Il expose les effets positifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les conducteurs une sécurité accrue : <p>Réduction du nombre d'accidents et de leur gravité : les chances de survie sont de 20% en cas de choc à 50km/h et de 90% à 30km/h</p> <p>Réduction des distances de freinage avec un champ visuel élargi : 27m à 50km/h contre 13m à 30 km/h</p> <p>Réduction des phases de ralentissement et d'accélération</p> <ul style="list-style-type: none"> - tout en ne pénalisant pas les automobilistes : la limitation de vitesse n'impacte que très peu la vitesse moyenne des automobilistes - pour les autres usagers : une ville plus apaisée 	<p>F Fradin présente ensuite la cartographie des secteurs actuellement à 50 km/h qui seraient concernés au passage à 30km/h. Des secteurs, appelés zone de rencontre, sont limités à 20 km/h. Les grands axes de circulation, représentés en rouge, resteront limités à 50 km/h.</p> <p>Certains membres estiment que la limitation sera compliquée au quotidien pour les automobilistes avec un risque accru d'être verbalisé par la police.</p> <p>Un membre souhaite savoir ce que la Ville met en œuvre pour les vélos qui grillent les feux ou les véhicules qui doublent de façon dangereuse.</p> <p>Madame le Maire rappelle que lors des dernières Assemblées générales des Comités, la responsable de la Police municipale a expliqué le déploiement de caméras, notamment sur les grands axes de circulation, qui permettent une vidéo verbalisation des contrevenants. La vidéo verbalisation fonctionne bien, des relevés d'infractions par vidéo sont réalisés. La commune est bien maillée en termes de caméras.</p>

		<p>Rendre plus attractifs les modes de déplacement doux : favoriser les modes de déplacements alternatifs tels que la marche, le vélo ou les transports en commun</p> <p>Permettre des aménagements complémentaires de voirie : trottoir, pistes cyclables, végétalisation...</p> <p>Permettre un meilleur partage de l'espace public et favoriser la cohabitation de tous les usagers</p> <p>Dynamiser le tissu local : revitaliser les quartiers commerciaux, permettre aux habitants de mieux s'approprier les rues de leur ville</p> <p>La réduction de la vitesse à 30 km/h : les effets positifs pour la qualité de vie, une ville plus agréable :</p> <p>Réduction des nuisances sonores : entre -2,4 et -4,5 décibels, une baisse du niveau de bruit de 3 dB donne l'impression que le nombre de véhicules en circulation a été divisé par deux</p> <p>Amélioration de la qualité de l'air à long terme : contribuer à réduire la pollution de l'air, enjeu majeur de santé publique. Santé publique France estime que pour la période 2016-2019, 40 000 décès par an sont attribuables à la pollution de l'air dues aux particules fines</p> <p>Diminution des embouteillages : un axe urbain limité à 30 km/h peut écouler plus de trafic qu'à 50 km/h</p> <p>Favoriser la baisse du trafic routier</p>	<p>Madame le Maire précise que le déploiement de la limitation à 30 km/h se fera de façon progressive.</p> <p>Un membre souhaiterait que le cinémomètre soit installé rue de la Loire et que les résultats soit transmis au Comité. Madame le Maire rappelle que les résultats de relevés effectués sont transmis aux Comités.</p> <p>Une habitante demande la mise en place de panneaux « jeux d'enfants » dans cette rue. F Fradin propose que cette idée soit abordée en réunion de bureau du comité Loire Bionne.</p> <p>Un membre souhaite savoir si les cyclistes peuvent être verbalisés par le biais des caméras ? Madame le Maire répond par la négative car ils ne peuvent pas être identifiés. Néanmoins, la Police municipale qui effectue des rondes pédestres et à vélo peut verbaliser.</p> <p>Un membre juge la piste cyclable de la rue de Charbonnière dangereuse.</p> <p>Un autre membre juge la vitesse élevée rue des Bas Aaux. Un panneau rappelant la limitation de vitesse pourrait-il être installé ? Madame le Maire indique que la Police patrouille dans ce secteur et que la vigilance est de mise.</p>
--	--	---	--

	<p>3 - La domanialité des abords du Canal</p>	<p>N JOSIC, responsable du service Proximité Quartiers, présente sur une carte interactive, les différentes propriétés en bord du Canal d'Ouest en Est de la commune. La multitude de propriétaires ou de gestionnaires ne simplifie les aménagements ou l'entretien au quotidien des abords et du chemin le long du Canal.</p>	<p>Un membre souhaite savoir à quel rythme sont fauchés les abords du canal ? Il est vrai que ces derniers temps, en raison de la pluie et de la chaleur, les herbes étaient hautes et pouvaient rendre le chemin impraticable pour les cyclistes et les promeneurs. Un fauchage plus régulier est demandé au printemps. Il serait bien également de rappeler aux propriétaires de tailler leurs haies.</p> <p>F Fradin indique que deux fauchages sont effectués chaque année. Les services pallient parfois aux manquements de certains propriétaires. La problématique se retrouve aussi au niveau des venelles. Madame le Maire indique que l'entretien des abords du canal ne doit pas être appréhendé de la même manière selon la situation (à l'Est de la commune ou à proximité d'Orléans).</p>
		<p>Retrait de la jussie dans le Canal : passage des engins et risque de dégradations près du pont de Bionne.</p>	<p>Un membre espère une remise en état après l'intervention des engins. F Fradin indique qu'un constat a été réalisé par un huissier avant les travaux et qu'une remise en état sera effectuée s'il y avait des dégradations.</p>
	<p>4 - Le déploiement de l'éclairage LED au deuxième semestre : les secteurs concernés</p>	<p>F Fradin rappelle le remplacement d'ici 2026 des 60 000 points lumineux de la métropole par des LED. Une priorité est donnée aux armoires électriques les plus consommatrices d'énergie.</p> <p>Il énonce les secteurs équipés au premier semestre 2024 sur la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les armoires de la ligne B du tramway - Les armoires de la RD 960 	<p>Un membre souhaite savoir dans quel délais ce remplacement aura lieu.</p> <p>F Fradin explique que 30 % seront remplacées d'ici la fin de l'année et l'ensemble sur 3 ans.</p> <p>Claude Mignon, habitant la résidence privée des Châtaigniers, explique que le remplacement des ampoules par des LED et la baisse de l'intensité lumineuse de 20 % ont permis de réaliser 50% d'économie pour la copropriété.</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Les candélabres du lotissement du Clos de Roche, le boulevard J Mermoz et la rue Louis Blériot <p>Au second semestre seront concernées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La rue Jean Zay - L'avenue PM France et la rue du Petit Bois - Les rues du quartier dit des « aviateurs » - Les avenues D Papin et A Ampère <p>Il indique qu'une fois toutes les communes de la métropole équipées, il y aura une harmonisation de l'éclairage sur l'ensemble du territoire.</p>	
	Questions diverses		
		Un membre se questionne sur l'annulation de la réunion prévue sur l'urbanisation le 22 mai. Il n'y a pas eu d'information sur son annulation. Est-elle toujours envisagée ?	F Fradin explique qu'il y a eu un raté en termes de communication et s'en excuse.
		Un membre souhaite savoir si les diaporamas projetés ce soir peuvent être transmis aux Comités ?	F Fradin répond par la positive. Ils seront adressés avec le compte rendu de la rencontre.
		Serait-il possible de prévoir un rappel dans le magazine Regards concernant les horaires autorisés pour effectuer des travaux ? Les entreprises qui interviennent chez des particuliers y sont-elles tenues ?	F Fradin répond positivement, elles sont tenues aux mêmes règles que les particuliers. Ces mêmes règles seront à rappeler aux entreprises, aux associations...
		Des basses étaient très fortes ce weekend dans le gymnase M Joriot. Le bruit se diffusait très loin.	F Fradin précise que le son provenait du concert de l'association AML qui se tenait exceptionnellement dans le gymnase en raison du festival l'Embrayage au château des Longues Allées.

		<p>Que veut dire le terme de « zone 20 » ?</p>	<p>C'est une zone partagée, sans trottoirs, dans laquelle la vitesse est limitée à 20 km/h pour tous les véhicules qu'ils soient motorisés ou non. Un membre trouverait intéressant de passer le quartier de la Picardière en « zone 20 ».</p>
		<p>Un membre fait part du problème de la pose de rustines sur la chaussée qui ne tiennent pas dans le temps. Il faudrait réaliser une découpe plus grande.</p>	<p>F Fradin répond que l'on procède à une découpe lorsque la voirie est « faïencée ». Lorsqu'il y a juste un trou, il est rebouché. Il existe un programme annuel de réfection des voiries en lien avec la Métropole.</p>